



Semaine du 3 au 9 juin 2024

Journées d'Avignon de la FNCC. Ce sera par un séminaire (réservé aux adhérents) autour du rapport Woerth sur la décentralisation, et plus précisément sur ses propositions de réintroduire la notion de "chef de file" pour la compétence culture et de fléchir vers le patrimoine naturel ou culturel exceptionnel une part de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), que la Fédération débutera ses Journées d'Avignon 2024. Deux autres rendez-vous seront ouverts à tous les élu.es : "L'itinérance artistique en milieu rural/retour d'expérience : modalités, succès, échecs, freins..." en écho au Printemps de la ruralité et "Quelles perspectives pour les villes labellisées Villes et Pays d'art et d'histoire ?" dans le cadre de la réactualisation des critères du label initiée par le ministère de la Culture. Plus d'informations sur le [site de la FNCC](#).



Comité de suivi du Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP).

Lors de l'adoption du SNOP à l'été 2023, le principe d'un suivi annuel de l'adéquation de ce document d'orientation pour l'enseignement artistique avec les réalités diverses des situations territoriales a été adopté. Jean-Yves Fouqueray et Hervé Guignier, qui représentaient la FNCC à la réunion du 3 juin, ont notamment exprimé le souhait d'une rencontre entre collectivités, ministères de la Culture et de l'Education nationale pour échanger sur les conservatoires et l'EAC, en particulier sur la question des classes à horaires aménagés (CHAM). Ils ont également réaffirmé la volonté politique des collectivités de pouvoir gérer elles-mêmes les établissements sous leur tutelle.

Préparation des Journées nationales de l'architecture (JNA) 2024. Le ministère de la Culture a réuni (29/05) une trentaine d'invités autour de la question suivante : quelle place pour la maîtrise d'ouvrage dans l'engagement des collectivités sur le champ de l'architecture ? Claire de Causans, maire-adjointe à la culture d'Arles et vice-présidente de la FNCC – seule élue présente –, est intervenue pour évoquer le rôle des ABF dans l'actualisation des mesures de protection du patrimoine en articulation avec les exigences du changement climatique et de la crise énergétique et présenter l'exposition arlésienne de 2023 "Adapter la ville patrimoniale face au changement climatique", pilotée par la DRAC et réalisée à la suite d'un travail avec l'ENSA et la maison de l'architecture de Marseille.

Engagement croissant des collectivités sur le cinéma. Dans son **bilan 2023**, le CNC souligne l'essor des 17 conventions Etat/régions. Les financements liés à des contractualisations, initiées en 1989 et reconduites pour la période 2023-2025, ont connu une hausse de 21,6% en 2023 par rapport à 2022 – un dynamisme dans l'engagement des collectivités en faveur du cinéma qui s'inscrit dans le temps long, soit +89% en dix ans. En 2023, les financements dégagés par ces conventions sont pour 19% apportés par le CNC et 7% par les DRAC. Côté collectivités, dont l'apport est majoritaire (74%), il est issu non seulement de 12 Régions mais également de 5 territoires ultramarins, 11 départements métropolitains, 6 agglomérations et métropoles et une commune, celle de Paris (source : [Localtis](#)).



Coupes budgétaires et patrimoine. L'annonce des près de 100M€ d'annulation de crédits budgétaires sur le programme "Patrimoines" a « *soulevé la vive inquiétude des collectivités locales pour l'avenir du patrimoine national* », note la parlementaire (RDSE) Nathalie Delattre. La sénatrice de Gironde ajoute que ces coupes se feront au détriment des retombées économiques sur les territoires (de l'ordre d'une trentaine d'euros pour un euro investi, selon une étude d'Atout France de 2018) et aura des impacts négatifs sur l'emploi dans le secteur de la restauration, sur la transmission des savoir-faire ainsi que sur l'état sanitaire des bâtiments. Quelles solutions sont envisagées pour « *concilier les impératifs économiques avec la nécessité de préserver notre patrimoine culturel* » ? [Veille parlementaire de la FNCC.](#)

Bilan provisoire du Printemps de la ruralité. En attendant l'organisation des Assises nationales du Printemps de la ruralité (prévues initialement en avril mais aujourd'hui reportées à une date non encore fixée), le site [Localtis](#) dresse un premier bilan des pistes évoquées lors des réunions organisées par les DRAC de Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et Région Sud. Commentaire : « *Les territoires ruraux ont autant d'atouts que de handicaps spécifiques pour faire vivre une offre culturelle, notamment en itinérance.* » L'article note aussi que le lien social, la participation des habitants et l'action des élu.es ont été identifiés comme jouant un rôle plus important qu'en ville.

Clermont Auvergne Métropole, Pays d'art et d'histoire. Après Billom Communauté, Issoire Val d'Allier et Riom Limagne et Volcans, Clermont Auvergne Métropole est désormais le quatrième "Pays d'art et d'histoire" du département du Puy-de-Dôme. Cette labellisation, qui qualifie des territoires s'engageant dans une politique de sensibilisation des habitants, visiteurs, du jeune public ainsi que des professionnels à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie, a été obtenue pour les 21 communes après trois ans de préparation. [Plus d'informations.](#)



Contrats territoire-lecture et culture-ruralité dans l'Oise. La communauté de communes des Sablons et le département de l'Oise ont paraphé (16/05) avec la DRAC des Hauts de France un contrat territoire/lecture dont l'objectif est notamment de « *soutenir les bibliothèques pour être reconnues comme un projet culturel de proximité* ». Une ambition culturelle départementale que corrobore la signature simultanée d'un [contrat culture/ruralité](#) pour promouvoir des passerelles entre les différents acteurs du territoire. Cette dernière contractualisation se donne pour objectif « *de combattre les inégalités territoriales, sociales et familiales* » en matière culturelle. A noter également la signature d'un contrat territoire/lecture par la communauté d'agglomération du Beauvaisis. [Plus d'informations.](#)

"Créactions" à Bar-le-Duc, un festival d'EAC. Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Bar-le-Duc développe un festival – du 1er au 6 juin – conçu à partir des restitutions d'ateliers de pratique mêlant, sur le principe de l'éducation artistique et culturelle, amateurs et professionnels. Afin de s'adresser à l'ensemble des habitants, il se déroule dans de multiples lieux du territoire communautaire de Meuse

Grand Sud, dans des établissements scolaires, des équipements culturels mais également dans l'espace public. Au programme, des restitutions de l'option théâtre du lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc, de l'école de Trémont-sur-Saulx (*photo : spectacle "Les p'tits Créoles" au Conservatoire intercommunal de musique*), de la classe à horaires aménagés théâtre du collège André Theuriet... [Plus d'informations](#).



Suites du rapport Woerth. Rendu public le 30 mai, le rapport du député de l'Oise "**Décentralisation : le temps de la confiance**" a suscité de nombreuses réactions de la part des associations d'élu.es (APVF, AMRF). Sur la notion de chef de file, qui concerne directement la culture, l'AMF, estime que *« retrouver la confiance, c'est exclure la tutelle sous toutes ses formes »* et s'étonne que le rapport veuille proposer une révision de la Constitution pour *« rendre possible ce qui constituera une véritable tutelle d'une collectivité sur les autres »*. Par ailleurs, dans son **communiqué (03/06)** paru à la suite de la remise du rapport au président de la République, l'Elysée annonce l'organisation, dès juin, d'un cycle de concertation avec associations d'élu.es, parlementaires, partis politiques.

Elections européennes : "parler du silence des candidats". Le metteur en scène et directeur du Festival d'Avignon, Tiago Rodrigues, et le chorégraphe et directeur du Tanztheater Wuppertal Pina-Bausch, Boris Charmatz, cosignent dans *Libération* (04/06) une tribune où ils regrettent le peu de place faite à la culture dans la campagne des élections européennes : *« Nous croyons qu'une Europe plaçant la diversité culturelle au cœur de la citoyenneté dispose de meilleurs outils pour envisager l'avenir. Nous exprimons notre profonde perplexité face au silence des candidats aux élections européennes en matière de culture dans leurs discours politiques. »* [Lire](#).



Agenda de la FNCC

Mercredi 12 juin 2024 à Enghien-les-Bains

- Conseil d'administration de la FNCC à l'occasion du festival des Bains numériques d'Enghien-les-Bains

Judi 13 juin 2024 à Toulouse

- Intervention aux états généraux des musiques du Monde organisés par Zone Franche

Du jeudi 13 au vendredi 14 juin 2024 à Angers

- Congrès national de l'association Sites & Cités remarquables de France

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC